



Assemblée générale

Distr. générale
20 novembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 130 de l'ordre du jour

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Lettre datée du 16 novembre 2018, adressée à la Présidente de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 2 août 2018 ([S/2018/756](#)), qui concerne la décision des membres du Conseil de sécurité selon laquelle deux juges devraient être nommés et inscrits sur la liste du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux conformément à l'article 10 du Statut du Mécanisme.

Ayant examiné les candidatures à l'élection des deux juges reçues par le Secrétaire général, les membres du Conseil de sécurité ont décidé de transmettre les candidatures ci-après à l'Assemblée générale :

Yusuf Aksar (Turquie)
Mohammed Benhammou (Maroc)
Aboubacar Demba Camara (Guinée)
Mustapha El Baaj (Maroc)
Constant K. Hometowu (Ghana)
Guénaël Mettraux (Suisse)
Hafiz Nasibov (Azerbaïdjan)
Michael A. Newton (États-Unis d'Amérique)
Mame Mandiaye Niang (Sénégal)
Elyakim Rubinstein (Israël)
Moussa Sampil (Guinée)

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Ma Zhaoxu**

